



Modification de renseignements – participant à rente différée

Remplissez ce formulaire pour modifier les renseignements vous concernant que nous avons en dossier. Envoyez le formulaire rempli et signé à OMERS (à l'adresse ou au numéro de télécopieur ci-dessous). Si vous l'envoyez par télécopieur, **ne postez pas** l'original.

Si vous êtes inscrit à myOMERS, vous pouvez mettre à jour vos coordonnées en ligne. Visitez www.omers.com et cliquez sur le lien myOMERS pour vous inscrire.

OMERS recueille des renseignements personnels afin d'administrer ses régimes de retraite en vertu de l'article 35 de la *Loi de 2006 sur OMERS* et ne les communique pas à qui que ce soit, si ce n'est aux fins de l'administration des régimes de retraite. De votre côté, en fournissant des renseignements personnels, vous consentez à leur utilisation à ces fins. La collecte, l'utilisation, la conservation et la destruction des renseignements personnels sont assujetties à notre politique de confidentialité, que l'on peut consulter dans le site www.omers.com. Pour toute question concernant la collecte de renseignements personnels, veuillez vous adresser au Service à la clientèle d'OMERS, au 1-800-387-0813.

Vous devez remplir cette section

1. RENSEIGNEMENTS ACTUELS VOUS CONCERNANT

Numéro de référence d'OMERS		Numéro d'assurance sociale		Date de naissance (m/j/a)	
Nom		Premier prénom		Deuxième prénom	

Aux sections 2 et 3, indiquez uniquement les renseignements qui ont changé

2. NOUVEAUX RENSEIGNEMENTS VOUS CONCERNANT

Nom		Premier prénom		Deuxième prénom	
Adresse (numéro et nom de rue)			Ville	Province	Code postal
Numéro de téléphone – le jour ()		Numéro de télécopieur ()		Adresse de courrier électronique	

Langue : Anglais Français

3. NOUVEAUX RENSEIGNEMENTS SUR LE BÉNÉFICIAIRE

Vous pouvez désigner une personne, une institution ou votre succession comme bénéficiaire.

- Si vous désignez plus de un bénéficiaire, précisez le pourcentage que vous destinez à chacun d'eux, sinon OMERS partagera le remboursement en parts égales. Si un des bénéficiaires est décédé, sa part sera divisée en parts égales entre les bénéficiaires restants.

Remarque : Seul le participant à OMERS peut modifier une désignation de bénéficiaire. Un survivant ou une personne qui a une procuration perpétuelle relative aux biens du participant ne peut pas modifier la désignation de bénéficiaire du participant. En modifiant la désignation de bénéficiaire, vous révoquez la désignation antérieure, le cas échéant, qu'OMERS peut avoir en dossier.

Bénéficiaire (premier prénom, deuxième prénom et nom, ou institution) – En lettres moulées s.v.p. Lien de parenté avec vous	% de la prestation
Total :	100 %

Les prestations de survivants sont versées selon un **ordre déterminé de droit aux prestations**; les expressions utilisées ont une signification juridique bien précise. Si vous n'avez pas de conjoint admissible ni d'enfants à charge admissibles, votre bénéficiaire ou votre succession pourraient recevoir un remboursement de votre prestation. Pour en savoir plus sur les prestations de survivants, veuillez consulter le guide intitulé *Keeping your pension with OMERS*.

4. AUTORISATION

Signature du participant		Date (m/j/a)		Signature du témoin		Date (m/j/a)	
--------------------------	--	--------------	--	---------------------	--	--------------	--

